

Villaz

& VOUS

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

N° 23

NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2018



Retour en images à Villaz



Café littéraire à la bibliothèque le 29 septembre. L'écrivaine Catherine Gucher parle de son livre "Transcolorado" devant un public très attentif.



Le forum des associations qui s'est déroulé le 8 septembre, est aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants sur la commune.



La Villazoise qui a eu le 8 septembre a toujours autant de succès auprès des petits et des grands



Grand ménage à la bibliothèque pour l'équipe de bénévoles



LE MOT du maire

Chers amis de Villaz

Déjà 2 mois se sont écoulés depuis la rentrée scolaire où nos 386 enfants ont été accueillis en musique le premier jour. Nouveaux enseignants, nouveaux rythmes, amélioration des équipements... voici nos enfants engagés avec tous nos vœux de réussite pour ces 8 prochains mois.

Nous avons aussi eu l'occasion, lors du weekend de la vogue, d'accueillir nos nouveaux habitants qui nous ont fait part de leurs motivations professionnelles, familiales ou pour notre cadre de vie à venir nous rejoindre, encore bienvenue à tous.

La réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables de notre commune nous a permis de vous préciser les grandes orientations, les contraintes, les objectifs, les procédures, les difficultés mais aussi les opportunités d'une révision du PLU. Vous êtes venus nombreux échanger, parfois exprimer vos inquiétudes, entendre aussi des informations rassurantes et mesurer la chance que nous avons de vivre dans un département envié.

Les 4 semaines d'octobre rose nous ont permis de penser à celles et ceux qui souffrent d'une longue maladie, comme on dit, et ce début novembre va nous permettre de penser à celles et ceux qui ont souffert il y a 100 ans.

Il y a 100 ans se terminait en effet cette terrible guerre d'où 36 jeunes Villazoises ne sont pas revenus.

Je terminerai cet édito en souhaitant que vous appréciiez la mise en place des nouvelles lignes régulières de la SIBRA et je compte sur vous pour participer ces 2 prochains mois à la concertation publique et la mise en place du Plan de Déplacement Urbain de notre territoire du Grand Annecy.

Enfin quelques mots sur nos ressources en eau après plusieurs mois sans véritable pluie... la station de pompage d'Onnex est en effet très sollicitée afin de pallier un débit d'étiage très sévère pour la ressource de Disonche. Merci à la nouvelle colonne de refoulement d'Onnex que nous avons mise en place avec le Grand Annecy après l'important mouvement de terrain de ce début d'année et merci pour vos efforts d'économie.

Bel automne à tous

Votre maire,
Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélie Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal

Crédits photos : Mairie / Les associations / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque événement villazoise et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

Taxe de séjour des locations saisonnières



Les locations de courte durée de chambres et logements à des touristes de passage effectuées au moyen de sites de mise en relation INTERNET (type Airbnb, Aritel, ...) concurrencent les hébergements touristiques professionnels traditionnels : hôtels, chambres d'hôtes, gîtes, ...

Dans un souci d'équité, le Grand Anancy (qui regroupe 33 communes dont Villaz) a décidé d'appliquer la taxe de séjour aux locations saisonnières de courte durée, à partir du 1^{er} janvier 2019.

Pour toutes informations, contacter le Service Taxe de Séjour du Grand Anancy : standard 04 50 63 48 48, Mme Jenny Godrie 04 56 49 40 30 grandanancy@taxesejour.fr

Délices Al'pains fête ses 30 ans

Le 15 septembre, Serge Déronzier de la sarl Délices Al'pains faisait ses 30 ans d'activité. A cette occasion, tous étaient conviés à la visite des laboratoires de production. Ce fut un accueil chaleureux autour d'un lunch sucré, salé préparé par l'équipe.



Un nouveau cheminement pour la Filière

Une première barrière en bois a été installée sur une longueur de 133 mètres le long de la Filière dans le Parc d'Activités du même nom, dans la zone des Grands Bois (zone du bas), à partir de l'entreprise "Dalles Moquet" jusqu'à la société Filière Enrobage. Il s'agit là d'une première réalisation souhaitée de longue date par le Groupe de Travail Economie G.T.E pour bien marquer la limite entre les propriétés des entreprises riveraines de la rivière et le chemin rural, propriété communale. Cette délimitation évitera les dépôts sauvages. Ce cheminement piétonnier, régulièrement entretenu, facilitera la promenade pour tous et l'accès des pêcheurs aux bords de rivière. L'année prochaine, la deuxième et dernière tranche de ce cheminement sera réalisée jusqu'à son terme, au voisinage de la société Baud Salaisons.



La révision du PLU

Comme cela vous l'a été exposé dans le Villaz et Vous n°21, la révision du PLU de Villaz est en marche, sous la conduite du Grand Anancy et en parfaite collaboration avec la commune de Villaz.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) doit définir les orientations de la politique de développement de la commune pour les 10 prochaines années. Décliné autour de 3 axes exposés dans le Villaz & Vous n°21, il reste dans la continuité du PLU approuvé le 21 septembre 2011, tout en se devant d'intégrer plusieurs lois ou documents rendus opposables depuis cette publication. Le projet de PADD a été présenté en réunion publique vendredi 5 octobre devant une salle bien remplie (150 personnes), montrant l'intérêt des Villazoises pour l'avenir de leur commune.

Le document de présentation peut être consulté sur le site web de la commune. Sans être exhaustif, les orientations suivantes méritent d'être soulignées :

- poursuivre de la réduction de consommation d'espace agricole ou naturel,
- centrer la création de logements sur le chef lieu et dans une moindre mesure sur les Vignes,
- assurer une croissance maîtrisée de la population permettant de satisfaire le nombre de logements nécessaires mais de ralentir la croissance constatée ces dernières années,
- augmenter la part de logements aidés, en favorisant l'intergénérationnel,
- donner la possibilité de développer une agriculture de proximité,
- intégrer le projet d'aménagement du centre

Après approbation en conseil municipal, la suite de la procédure de révision va passer par les étapes suivantes :

- débat du conseil communautaire (Grand Anancy) sur le PADD,
- travail du groupe chargé de la révision sur la transcription réglementaire,

- réunion de présentation aux personnes publiques associées de la transcription réglementaire,
- réunion publique de présentation de la transcription réglementaire après distribution d'une lettre d'information,
- arrêt du projet de PLU,
- notification du projet aux personnes publiques associées et aux communes limitrophes,
- enquête publique d'un mois,
- passage en conférence intercommunale des maires,
- approbation de la révision du PLU.

L'objectif est une approbation au 4^e trimestre 2019.

Afin de recueillir les observations, il est rappelé qu'un registre de concertation est disponible en mairie de Villaz ainsi qu'au siège du Grand Anancy, 46 avenue des Iles, 74000 Anancy.

Le plan de déplacements urbains

Le Grand Anancy a lancé un important projet pour les mobilités de demain : le Plan de Déplacements Urbains (PDU).

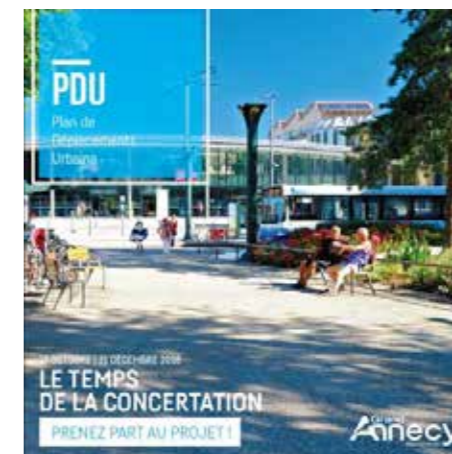
L'objectif de ce plan, est de bâtir un projet pour les mobilités au service des territoires, à l'horizon 2030.

Pour Villaz, le PDU concernera les déplacements intercommunaux, notamment vers le cœur d'agglomération. Ce sujet est très important pour les années à venir, surtout dans le contexte de croissance démographique que connaît la Haute Savoie. Il est donc de la plus haute importance que les habitants s'expriment sur le sujet. Quelles solutions concrètes appliquer pour favoriser la mise en place et l'utilisation de moyens de transport plus respectueux de l'environnement (covoiturage, transports en commun, vélo à assistance électrique, ...) : vous avez la parole !

Vous êtes invités à apporter votre contribution lors de la phase de concertation publique, qui aura lieu du 17 octobre au 31 décembre 2018. Plusieurs réunions publiques sont prévues, dont une

Jeudi 22 novembre à 19 h - salle Tom Morel à Filière. La concertation publique préalable offre à tous la possibilité de débattre sur les orientations du projet afin de l'enrichir. Le Grand Anancy attend vos réactions et commentaires. Exprimez-vous en écrivant à : concertationpdu@grandanancy.fr.

Pour plus d'information, rendez-vous sur la page PDU du Grand Anancy: www.grandanancy.fr/



UNE OPÉRATION CITOYENNE

Sous un soleil radieux, une petite troupe d'une quarantaine de personnes s'est retrouvée au pied de l'ancienne déchetterie pour une opération exemplaire de nettoyage dans le lit du ruisseau. Habitants de Villaz, compagnons du devoir, élus et employés municipaux et même citoyens de la vallée de l'Arve et de Groisy se sont affairés pour remonter ces débris : pneus, canapés, machines à laver et même des éléments d'une Renault 15 ! L'opération, réalisée avec enthousiasme et bonne humeur, s'est terminée autour d'un verre et d'un casse-croûte bien mérité. Rappelons qu'elle faisait suite à un appel conjoint de la commune, de la FRAPNA et de l'association Bien Vivre à Villaz.

Jean Pellarin

une belle et irrésistible envie de transmettre



La première fois que Jean Pellarin a eu à faire à un secrétaire de mairie, il avait une dizaine d'années. Ce qui l'a frappé à ce moment-là, c'était les remerciements que les visiteurs adressaient au secrétaire de mairie quand il avait répondu à leurs demandes. Encore maintenant, à 83 ans, il le raconte avec force. Rendre service, aider les gens, voilà ce qui a fait penser à ce petit gars d'alors : « plus tard, je veux être secrétaire de mairie ! ».

Né pendant la guerre, Jean Pellarin est l'aîné d'une famille de 11 enfants. Son père, agriculteur, possédait une grosse ferme et le travail ne manquait pas. Pourtant, quand l'instituteur a dit « cet enfant doit suivre des études, il en a la capacité », le père a dit oui. Il est parti en pension à Thônes et à l'époque, on ne rentrait pas souvent : une journée à Toussaint, une semaine à Noël et les vacances d'été. Après, il a fallu revenir à la ferme car « il fallait aller s'aider à mon

père » dit-il de cette belle formule que l'on entend souvent si on prête bien l'oreille. Mais Jean voulait devenir secrétaire de mairie et pour cela il fallait faire des études, alors qu'à cela ne tienne, il a pris des cours par correspondance. Puis il a enchaîné par une formation spécifique pour cette fonction. Travailler à la ferme, suivre des cours par correspondance, participer à la vie d'une famille de 11 enfants... ce n'était rien face à son projet professionnel. Pourtant, quand il a fallu « monter à Paris » pour passer l'examen final, le père a dit non, il n'en voyait pas l'intérêt. Puis est arrivée l'heure du service militaire et une affectation dans une base aérienne en Haute Marne. Quand Jean raconte cela, il s'arrête une seconde de parler, vous regarde et dit : « arrivé à 9h du soir le 1^{er} avril 1956... et un paysage plat, plat comme le dos de la main. Quel choc ! ». Il a appris la comptabilité, à taper à la machine, il est monté en grade.

De retour à Villaz, en attendant d'être secrétaire de mairie, il a cherché du travail. D'abord marbrier puis très vite il a trouvé un poste au Crédit agricole à Annecy. Peu de temps après, le secrétaire de mairie de Villaz ayant pris sa retraite, on lui propose le poste... bénévole. Il travaille déjà tous les jours ? Pas de problème, la mairie n'est ouverte que 2 soirs par semaine de 19h à 21h ! Et de fil en aiguille, le voilà aussi secrétaire de l'Association sportive du Parmelan, de l'école ménagère installée à la Roseraie, de la coopérative laitière... Ah oui, il donnait aussi un coup de main à la ferme « c'est qu'il y avait du travail, fallait bien donner un coup de main », explique-t-il. Et bien sûr, il s'est marié, a eu des enfants. Son goût pour l'histoire locale commence par les recherches qu'il effectue pour faire l'arbre généalogique de la famille pour lequel il remonte jusqu'en 1370. Puis d'autres familles lui demandent de faire de même pour elles.

A cette époque il y avait beaucoup d'archives à la mairie et l'histoire des procès autour de la forêt communale sur les pentes du Parmelan l'intéresse beaucoup et lui donne l'idée de raconter toute cette histoire. « J'aimais chercher et trouver. Et puis, j'aimais aussi transmettre, je n'allais pas laisser tout cela comme ça » dit-il sobrement et c'est ainsi que commence le patient travail qu'il a mené sur l'histoire de la commune. En 1977, lors de la parution du 1^{er} bulletin municipal, il propose d'inclure un article sur ce sujet. D'années en années, il a cherché, trié et classé des centaines de documents. En 2014, l'ensemble des articles a été compilé dans un gros recueil intitulé « Si Villaz m'était conté », édité par la Mairie et à disposition des habitants à la bibliothèque.

Jean Pellarin se voit maintenant comme une mémoire du village avec de gros classeurs ordonnés par thèmes qu'il ne veut pas garder pour lui mais mettre à disposition du public car savoir d'où on vient, où on habite c'est important, même pour les nouveaux venus dont on peut espérer qu'ils ne se contenteront pas de juste dormir à Villaz. Si l'occasion se présente, laissez-vous conter par Jean, la belle histoire du prisonnier de guerre allemand retrouvé des années plus tard, de la fois où il l'a vu pleurer, de l'émotion de son père lors des retrouvailles. Mais tout cela, c'est une autre histoire... Une histoire d'humanité.

Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

De l'armistice à la démobilisation

L'armistice signé, les plus de 6 millions de soldats n'ont pas été démobilisés aussitôt. Une partie des troupes est restée mobilisée le temps des négociations avec l'Allemagne avant que la paix ne soit signée en Juin 1919 par le traité de Versailles (drastique et humiliant pour l'Allemagne et qui porte en germe les raisons de la guerre suivante). A partir de cette date, les plus anciens ont été

démobilisés les premiers et les plus jeunes sont retournés à la vie civile vers Octobre/ Novembre 1919. Entre temps, ils avaient regagné leur caserne ou été rejoindre les différents corps expéditionnaires déployés pour contenir les soviétiques, ou en Syrie. En effet, la France était alors une des plus grandes puissances mondiales dont l'étendue des territoires était immense. En Haute-Savoie, les soldats ont rejoint le

230^e Régiment d'infanterie d'Annecy et les positions des chasseurs alpins affectés à la surveillance des frontières. Ce Régiment, composé en majorité de Haut-Savoyards, a perdu 1392 hommes sur les 9463 morts du département. (Informations issues du fonds d'archives départementales et des sociétés savantes souvent associatives).

Exposition à la bibliothèque du 31 octobre au 30 novembre

Cette fin d'année 2018 verra de nombreuses commémorations autour du centenaire de cette guerre qui reste dans les annales sous le nom de Grande Guerre.

Exposition à la bibliothèque du 31 octobre au 30 novembre

Des archives de cette époque sont encore rangées à la mairie de Villaz et l'équipe de la bibliothèque a pensé que le moment était propice pour les montrer. Ces documents d'époque sont précieux pour notre mémoire aussi ce ne sont pas les originaux que vous pourrez découvrir à la bibliothèque tout le mois de novembre, mais des reproductions. Durant quelques mois, 4 bénévoles de

l'équipe de la bibliothèque ont lu, trié, sélectionné les archives afin d'en faire une exposition intitulée « Villaz durant la guerre ». Elles se sont aussi largement appuyées sur le travail de Jean Pellarin qui leur a généreusement donné accès à ses fameux classeurs.

Villaz était à cette époque un village essentiellement rural de 700 âmes. Quand l'ordre de mobilisation est arrivé en août 1914, ce fut un bouleversement. Le tocsin s'est mis à sonner et les cultivateurs ont passé la nuit à rentrer les moissons pour le cas où... La première victime est tombée « au champ d'honneur » le 19... août et portait un nom de famille bien connu à Villaz : Delétraz, Alphonse.

En visitant cette exposition, vous pourrez revivre cette époque, lire des lettres de poilus dont les noms font partie du patrimoine local Baud, Delétraz, Martinod... et d'autres encore. Vous pourrez aussi vous arrêter écouter le témoignage d'un enfant de Villaz d'alors, âgé de 9 ans à l'époque de la mobilisation et qui a confié ses souvenirs de ce jour à Jean Pellarin il y a des années. Par ailleurs, en 2000, un superbe son et lumière réalisé par les habitants de la commune retraçait la vie au village au cours des temps. A l'occasion de l'exposition, un extrait de ce spectacle concernant 1914 sera montré, permettant de ressentir ce qui s'est passé à l'époque.

Cérémonie du 11 novembre



Afin de commémorer la fin de la première guerre mondiale, la Municipalité et les anciens combattants vous invitent à participer le Dimanche 11 novembre 2018 à 10h15 précises, à la cérémonie commémorative qui se déroulera devant le monument aux Morts de Villaz. Rassemblement prévu à 10h. En cette période anniversaire de la fin du Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, une lettre de Poilu sera lue par des élèves de l'école. Les enfants entonneront la Marseillaise ainsi qu'une chanson apprise en classe. Si le temps le permet, la cérémonie se clôturera par un lâché de pigeons voyageur, symbolisant le plus fiable moyen de communication des soldats dans les tranchées.

A 11 heures pendant 11 minutes, les cloches sonneront en volée pour annoncer l'Armistice de la fin de la première Guerre Mondiale. Il en sera de même dans toutes les communes de France. Vous êtes cordialement invités au verre de l'amitié qui suivra, dans la salle du conseil à la Mairie. Nous vous remercions d'avance de votre présence. Pour information, la messe aura lieu ce jour-là, à l'église de Villaz à 9 heures. La bibliothèque sera exceptionnellement ouverte de 9h à 12h, pour la visite de l'exposition « Villaz durant la guerre ».

Le conseil municipal en bref

Séance du 11 juin 2018

Création d'un poste d'attaché territorial catégorie A pour prévoir le remplacement de la Directrice générale des services.

Avancement de grade d'agents titulaires : Suppression d'un poste d'adjoint administratif et d'un poste d'ATSEM principal de 2^e classe et création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^e classe et d'un poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe.

Convention de mise à disposition :

- d'un éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS) par la commune à l'association Sportive du Parmelan représentant 40% d'un temps complet.
- d'un adjoint technique et d'un ETAPS à la F.O.L., dans le cadre de la gestion du centre de loisirs et pour une période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

Convention de partenariat entre Villaz et Nâves-Parmelan concernant :

- l'activité Pass'sport : un ETAPS, agent municipal de Villaz sera mis à disposition 1h par semaine et la commune de Nâves-Parmelan prendra en charge les dépenses inhérentes.
- l'accueil d'enfants de Nâves-Parmelan au centre de loisirs organisé par Villaz.

Ticket repas année scolaire 2018/2019 : pas d'augmentation

Validation des coupes de bois en forêt communale établies dans le cadre d'un contrat avec l'ONF pour 2019

Acquisition de terrain pour régularisation de chaussée pour une surface de 123m² pour l'euro symbolique.

Aménagement du parking du Varday : programme intégrant un parking, un arrêt de bus normalisé, une zone de chaussée pour les containers semi-enterrés ainsi que la pose de candélabres, la création d'une rampe inclinée, l'enfouissement des lignes ENEDIS et Orange et aménagements paysagers. Vote à bulletin secret 2 voix contre – 17 voix pour.

Demande d'aide auprès du Conseil départemental dans le cadre du Fonds départemental pour le développement des territoires : concerne aménagement de la liaison douce Route des Vignes, l'installation d'un panneau d'information électronique, la rénovation de la cantine scolaire et du pan d'escalade et des sanitaires du club de tennis.

Séance du 30 juillet 2018

Retrait d'une zone de 9300m² au niveau de la falaise du Parmelan sur le périmètre de la commune dans le cadre de Natura 2000. Cette zone avait été englobée par suite d'une approximation dans le tracé des limites communales.

Recensement 2019 : désignation d'un coordonnateur pour l'enquête auprès de la population en 2019.

Séance du 27 août 2018

Budget 2018 - décision modificative n°1 et n°2 : ajustements des dépenses en investissement et fonctionnement contenues dans le cadre du budget total 2018.

Conventions avec le Centre de Gestion 74 pour :

- l'assistance au recrutement du Directeur général des Services
- l'expérimentation d'un accompagnement à la médiation en cas de litige avec un membre du personnel.

Modification du temps de travail d'un agent suite à la suppression des TAP. Fait avec l'accord de l'agent.

Avancement de grade : suppression d'un poste d'agent de maîtrise et création d'un poste d'agent de maîtrise principal.

Conventions de mise à disposition de locaux communaux aux associations de Villaz afin de définir les obligations et els responsabilités de chacune des parties.

Convention de mise à disposition partielle des équipements du Varday à l'association de foot Les Barnett.

Convention de partenariat avec le Centre hospitalier Annecy-Genève, pour le prêt de locaux dans le cadre des ateliers équilibre à destination des seniors.

Modification du règlement du restaurant scolaire suite à la suppression des TAP.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus sur le site internet : www.villaz.fr

Artyshow Villaz se met à l'art !

Nous vous l'avions annoncé, l'Artyshow est de retour. C'est une exposition initiée par Stéphanie Gerbaud, alors conseillère municipale et surtout artiste. Stéphanie est partie vers d'autres lieux mais nous avons souhaité poursuivre et tenter d'amplifier encore cette initiative. C'est ainsi que l'Artyshow est devenu une exposition biennale présentant des peintres, sculpteurs, illustrateurs, graveurs, photographes... et n'allez pas imaginer qu'ils viennent de loin, non, un certain nombre habite tout simplement Villaz. Les autres vivent dans un rayon de 50 km.

Les artistes intéressés ont déposé un bulletin de candidature avec un dossier expliquant leur parcours et présentant quelques unes de leurs œuvres. Ils ont aussi signé une charte qui définit les critères de sélection et les droits et devoirs de chacun.

Cette année, l'Artyshow se fait poète

L'exposition principale se tiendra dans la salle des fêtes, transformée pour l'occasion en salle d'exposition.

"L'Artyshow poète" est le thème de cette année avec pour invité de l'estrade, le poète Joël Bastard qui exposera des livres créés avec des artistes. Ce sont pour la plupart des livres tirés en quelques exemplaires ou des pièces uniques. Il proposera une balade poétique aux alentours du village avec un départ devant la bibliothèque le samedi à 10h.

En plus des espaces dédiés à chaque artiste, vous y trouverez aussi un coin douillet avec des livres à feuilleter, à acheter et des boissons.

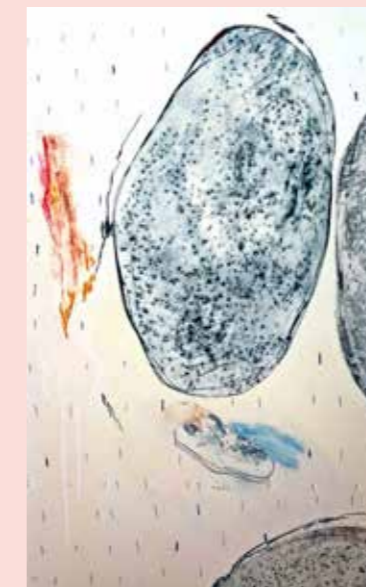
Des duos peu banals

Dès le début en 2014, L'Artyshow a intéressé la population. L'idée est donc venue de s'ouvrir encore plus et surtout d'aller à la rencontre du public là où il ne s'y attend pas. Nous avons donc sollicité les commerçants du village et tous ont répondu aussitôt présents. Ainsi, toute la semaine, vous pourrez découvrir une œuvre exposée dans chaque commerce.

- La pharmacie du Parmelan accueille le photographe Draz
- Villaz en fleurs accueille le peintre Francis Berthault
- Carrefour Express accueille le sculpteur Christian Charras
- Créatifs coiffure accueille l'illustratrice Camille Dubois
- Côté Bien-être accueille l'illustratrice Pauline Carlioz



Christian Charras



Patrice Federgrün



Miko



Camille Dubois



Pauline Carlioz



Anne Bidaut



Sophie Lomètre

- La fromagerie du Parmelan accueille Serge Dussans
 - Le P'tiou Tarry accueille la peintre Séverine Delétraz
 - Le fournil de Villaz accueille la créatrice textile Sophie Lomètre
 - Délices Al'pains accueille les gravures Anne Bidaut
- Les lieux publics que sont la mairie et la bibliothèque accueilleront respectivement une œuvre du sculpteur Patrice Federgrün et du peintre Miko. De leur côté, l'Auberge de Villaz et l'Arpian ainsi que le Tabac-presse, ont accepté de diffuser des marque-pages poétiques toute la semaine.

Et pourquoi pas le Château de Bon Attrait ?

Sollicitée, l'équipe de direction a elle aussi tout de suite adhéré au projet. Elle met à

disposition des artistes les murs de sa grande salle de restaurant. Une belle surface pour les graveurs, peintres et photographes de l'Artyshow !

Le château est ouvert au public, dans le respect des convalescents qui s'y reposent.

Et l'école ? Mais oui, bien sûr !

Les enfants sont les adultes de demain, alors autant les initier tout de suite à l'art... Ainsi, la commune invite 8 classes à participer à une visite guidée par un spécialiste de l'art, Olivier Godeux créateur de l'Arteppes à Annecy. L'idée a fait tâche d'huile et l'école a décidé de prendre en charge la visite guidée pour les 7 autres classes. Ainsi, toute l'école de la maternelle au CM2 viendra le jeudi et le vendredi, sur un temps qui leur est dédié, découvrir les œuvres, les commenter. Peut-être des vocations naîtront-elles ?



Francis Berthault



Serge Dussans



Draz



Séverine Delétraz

PROGRAMME

Salle des fêtes

Samedi 17 novembre de 15h à 20h
Vernissage en musique à 18h
Dimanche 18 novembre de 9h30 à 17h

Château de Bon Attrait

Du 14 novembre 2018 au 9 janvier 2019

Dans les commerces et lieux publics

Du 12 au 18 novembre

Balade poétique ouverte à tous

Samedi 17 novembre à 10h
(départ devant la bibliothèque)



AEL - ACCUEIL PERISCOLAIRE

Une rentrée animée

212 familles adhérentes, plus de 140 enfants inscrits, le retour à la semaine à 4 jours et l'arrivée de Julien (nouveau coordinateur) : la rentrée fut bien chargée et animée ! Les enfants découvrent les premières activités du projet pédagogique 2018/19 : "Eco.péri" (écologie & périscolaire) ! Différentes animations seront proposées tout au long de l'année afin de sensibiliser les enfants à l'écologie sous toutes ses formes : environnement, récup', tri sélectif, gestes du quotidien en collectivité Et le retour de nos Grands Jeux avec le premier "Les Olympiades" organisé le 19 octobre dernier.

URGENT : Nous avons besoin de vous !

• L'accueil périscolaire de Villaz est géré par une association (AEL). Cette association est administrée par des parents bénévoles et les décisions sont prises collégialement. Pour que l'association perdure et que vous puissiez continuer à bénéficier des services tels qu'aujourd'hui, notre association a besoin de nouveaux parents bénévoles au sein du Conseil d'Administration !!! Sans renouvellement de l'équipe, l'association pourrait disparaître ! Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter par mail à ael.villaz@gmail.com.

On recrute !

Nous recherchons par ailleurs 2 animateurs/trices (matin et soir - cv et lettre de motivation à transmettre à AEL, 79 avenue Bonatray, 74370 Villaz)

Pour toute question / changement / information, n'hésitez pas à contacter directement Julien au 07 81 86 28 55.

Julien HARCOURT (Coordinateur AEL) : 07 81 86 28 55 / planning.ael@gmail.com



PAROISSE SAINT MARC

La rentrée a été marquée par la messe en plein air le 15 septembre. Prochaines étapes de la vie paroissiale :

- TOUSSAINT : jeudi 1^{er} novembre, messe à VILLAZ à 10h. Fête de tous les saints.
- Commémoration de tous les défunts : vendredi 2 novembre, messe à CUVAT 18h30.
- Dimanche 11 novembre : messe à VILLAZ 10h.
- Dimanche 25 novembre : messe à NAVES 10h. Fête du CHRIST ROI
- Dimanche 2 décembre, 1^{er} dimanche de l'AVENT. Messe à Argonay.
- Dimanche 9 décembre : messe à VILLAZ 10h.
- NOEL : veillée et messe de la nuit le lundi 24 décembre à 19h30, pour toute la paroisse Saint-Marc, dans la salle polyvalente d'Argonay. L'an dernier il y avait environ sept cents personnes.
- NOEL : Messe du jour de Noël : le mardi 25 décembre 10h à NAVES.
- Samedi 29 décembre : messe à VILLAZ à 18h30 (5^e du mois)

CLUB DES SPORTS VILLAZ

3 FORMULES DE SKI :

Loisir : dès 8 ans et niveau 2^e étoile acquise. Ski plaisir
Freestyle / Freeride : dès 12 ans ET niveau étoile or acquise
 Apprentissage et perfectionnement dans le snowpark, évolution hors piste. Passage de niveaux Freestyler
 Compétition: niveau étoile bronze acquise. Apprentissage, perfectionnement en tracés : slalom spécial et géant.
 Compétitions FFS et FSGT ou juste pour le plaisir sans

Compétition

Encadrement : moniteurs ESF et Fédéraux, le samedi 9h à 13h au Grand-Bornand

3 FORMULES TARIFAIRES

- (comprenant l'encadrement, le forfait, la licence, la veste du club)
- 8 samedis matin hors vacances scolaires 255 €
- 14 samedis matin dès 550 € (forfait compris)
- 14 samedis matin + stage de Février dès 650 € (forfait compris)

Inscriptions le 9/11 de 18h à 19h, le 10/11 de 10h à 12h bureau près de la salle d'escalade

+d'infos sur: www.csvillaz.fr



BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

Un lieu de culture et de convivialité pour les Villazoïses

Depuis la mise en place d'un nouveau logiciel et du site internet, les lecteurs sont plus que jamais les acteurs de leur bibliothèque puisqu'ils peuvent

donner leurs avis pour le choix des ouvrages à acheter, proposer des coups de cœur au cours de nos réunions ou par internet, et se tenir au courant des animations proposées. www.bibliotheque-villaz.fr

A l'occasion du bicentenaire de 14/18, trois expositions :

- du 10 au 29/10 une exposition consacrée aux enfants pendant la guerre. Les enfants de CM ont pu, à partir de la lecture des panneaux, répondre à des livrets jeux.
- du 29/10 au 17/11 "Villaz durant la guerre" réalisée à partir de documents originaux tirés des archives de la commune. Des documents sonores et vidéos accompagneront les visiteurs. Exceptionnellement, la bibliothèque sera ouverte le dimanche 11 novembre de 9h à 12h.
- du 21/11 au 5/12 "Cicatrices de guerre". Les visiteurs pourront découvrir en particulier des BD liées à cette thématique.

Pour terminer l'année d'une manière plus enjouée, la bibliothèque s'illuminera le 8 décembre jour de notre traditionnelle animation "En attendant Noël". L'équipe vous attend nombreux pour donner plus de vie à ce qu'ils ont préparé pour vous.

LES RENARDEAUX

Une nouvelle année est en route et l'automne s'est installé brutalement ! Nos Renardeaux sont en forme et préparent la fête de l'enfance sur le thème des écrans. Un sujet délicat qui fait débat aujourd'hui dans notre société du tout numérique. Heureusement il n'y a pas d'écran à la crèche et les tout petits débordent d'imagination pour apprendre à devenir grand. La réunion de rentrée s'est bien passée et les parents ont pu en savoir un peu plus sur l'emploi du temps de leur enfant à la crèche. La fête de Noël est déjà en préparation, on parie que certains comptent déjà les dodos et que les CD de Noël on fait leur sortie ?? Je double la mise en disant que certains les écouteront jusqu'au mois de mars !



L'ASP

Toutes les catégories du club ont repris le chemin des terrains de football de notre district, motivées par les éducateurs et dirigeants du club.

Beaucoup de recrues suite au succès Français en Russie : l'école de Foot (enfants de 5 à 13 ans) accueille 113 joueurs et joueuses !!

Les éducateurs du club s'organisent au mieux pour répondre à cet engouement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'encadrement de nos jeunes footballeurs et footballeuses.

Début décembre, nos jeunes footballeurs vous solliciteront sûrement pour la vente des calendriers du club (5 € l'unité), merci de leur réserver un excellent accueil.

Contacts : Stade : 04 50 64 90 34

Mathieu, responsable jeunes, 06 62 41 26 06, mathieu.aspvillaz@gmail.com

Yvonick, responsable foot à 11, yvonick.aspvillaz@gmail.com

Site Internet : aspv.foooteo.com



Encore une rentrée réussie, avec le retour des anciens rythmes scolaires ! L'APE est de nouveau présente sur les bancs de l'école cette année pour veiller à ce que parents et enfants prennent leurs marques dans cette nouvelle organisation.

Vous êtes nouveau dans la commune ou vous avez besoin d'une petite piqûre de rappel ? L'Association des Parents d'Elèves (APE) est une association gérée par des parents bénévoles avec pour vocation de se soucier du bien-être des enfants.

Pour cela, nous avons besoin de vous !

Vous pouvez nous soutenir en rejoignant notre équipe motivée et dynamique, participer à nos manifestations ou encore adhérer à l'association (10 € par famille).

L'année a déjà bien commencé avec plusieurs ventes de pains au chocolat à la sortie de l'école le vendredi (guettez notre affichage à l'entrée de l'école, notre page Facebook ou votre boîte mail si vous êtes adhérent), mais aussi une nouvelle édition du traditionnel Marché d'Automne. Un grand merci à toutes les personnes ayant participé au marché et à nos partenaires !

Suite au succès du Marché de Noël l'an passé, nous reconduisons l'évènement cette année le samedi 15 décembre.

Nous vous attendons nombreux pour passer un moment chaleureux et convivial.

On compte sur vous, pour nos enfants !

L'équipe de l'APE

N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook ou nous contacter à apevillaz@gmail.com

LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

Le concert du groupe vocal associatif de La voix en chœur a cœur avec les artistes : Kry's Florian, Paule David et Stefano Marchitelli aura lieu le **dimanche 18 novembre à 15h à l'église** de Villaz (au lieu du samedi soir précédemment annoncé).

Comme d'habitude **le concert est ouvert à tous**. Venez nombreux passer une très belle après midi musicale riche en émotions.

Renseignement : Mme Agnès GLORIEUX

06 73 31 30 88 ou lavoixenchoeuracoEUR@orange.fr

LES SAPEURS POMPIERS

Comme chaque année, les sapeurs-pompiers du Parmelan (Naves et Villaz) vont à la rencontre des habitants et proposent leur calendrier. Celui-ci est conçu par les pompiers eux-même et n'est pas à la vente mais distribué avec une participation libre. Cette visite est également l'occasion d'échanger sur nos actions et sur le recrutement. Les pompiers volontaires sont toujours heureux de pouvoir accueillir de nouvelles recrues ! Merci donc de leur réserver le meilleur accueil lorsqu'ils se présenteront à votre porte.

L'ÉCHO DU PARMELAN

À l'occasion de la sainte Cécile, patronne des musiciens, l'écho du Parmelan prépare un concert qui aura lieu le **dimanche 25 novembre, à 18h**, à l'Eglise de Villaz. Nous serons accompagnés de la Chorale de À à Z, d'Epagny qui compte plus de 50 chanteurs. Nous vous attendons nombreux à ce concert gratuit, ouvert à tous, afin de partager un moment convivial !

BIEN VIVRE À VILLAZ vous propose une dégustation-vente des vins du beaujolais de la cave Saint Cyr

Vendredi 23 novembre 2018 de 17h à 20h à la salle des fêtes

Le Domaine Saint-Cyr se situe dans le sud du beaujolais sur la commune d'Anse. L'exploitation se compose de 25 ha de vignes cultivées sous le mode de l'Agriculture Biologique, dans le respect de l'environnement, engazonnées ou labourées sans engrais chimiques, sans désherbants, sans insecticides. Elle produit du beaujolais rouge, blanc et rosé et les Crus : Morgon, Moulin à vent, Régnié, Chenas.

Découvrez toute la gamme de vins bio sur le site internet : www.beaujolais-saintcyr.com



FJEP

Convocation assemblée générale des adhérents et amis du F.J.E.P.

le 8 novembre à 20h

Ordre du jour : Bilan Financier et moral
 Organisation future de l'association

Saison SKI DE PISTE 2019

L'activité ski de piste pour enfants se poursuit les mercredis dans des conditions différentes :

7 sorties prévues à partir du mercredi 9 Janvier 2019

(avec 2h d'école de ski par sortie).

Le passage des tests de niveau ESF est prévue le 13 février

Les horaires seront :

Départ 11h (parking de l'école) et retour Villaz 18h15

Sur le site du FJEP : www.fjepvillaz.fr, vous trouverez les nouvelles modalités de l'organisation, ainsi que la fiche d'inscription à remplir et nous remettre, avec le règlement, lors de la **réunion des inscriptions et information du Lundi 12 novembre 2018 à 20h15 à la Salle des Fêtes de Villaz.**

Nous aurons sans doute besoin de quelques accompagnateurs supplémentaires. Merci de vous faire connaître à cette occasion auprès de Jean-Claude Troppi et l'équipe Ski.

Info ANAH

Une aide financière du programme "habiter mieux", adossée aux aides de l'Anah, est possible, sous conditions, pour aider les propriétaires occupants à revenus modestes, à améliorer leur habitat. Cette aide est possible aussi aux propriétaires bailleurs qui conventionnent leur logement avec l'Anah. L'objectif est de contribuer durablement à l'éradication des passoires énergétiques occupées par les ménages modestes. En Haute Savoie, les enjeux sont particulièrement importants sur le territoire, caractérisé par un climat rigoureux en hiver avec des épisodes de pollutions de l'air. Pour permettre aux ménages éligibles à ces aides de réaliser des travaux d'économie d'énergie dans leur logement, un objectif de 816 ménages à aider a été fixé pour 2018.

www.haute-savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Habitat-logement-construction/reover-son-logement

Prévention santé

Consultations prévention santé : la première consultation a eu lieu le 1^{er} octobre au presbytère durant lesquelles deux responsables ont reçu les premiers participants. Ces consultations seront renouvelées.

Renseignement auprès du Pôle bien vieillir à domicile : 04 50 63 48 32

À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Dates des prochaines permanences :

2 novembre 18h 30 novembre 20h
16 novembre 18h 14 décembre 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et vendredi :
8h30-11h / 14h30-16h30
Mardi : 8h30-11h / 16h30-19h30
Jeudi : 8h30-11h / 13h30-16h30
Fermeture le mercredi

Tél : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

Le pôle santé expose vos œuvres

A la demande des professionnels de santé, la municipalité a équipé les murs du Pôle Santé d'un système de cimaises, dans le but d'accueillir des expositions temporaires, d'une durée de 3 mois chacune.

Cet aménagement est destiné à recevoir les réalisations des artistes locaux (peintures, photographies, calligraphies, collages, et autres formes...), qui souhaitent exposer

librement leurs œuvres.

Si vous souhaitez nous faire partager vos réalisations, merci de faire votre demande par courriel, à l'adresse expo.polesante@gmail.com

Dans l'idéal, merci de joindre des photos, pour que nous puissions étudier vos propositions.

Tri : que faire des pots en plastiques ?

Les pots de fleurs ne sont pas à ce jour acceptés au centre de tri car fabriqués dans un plastique différent que les bouteilles et flacons. Leur seul traitement possible est l'incinération. C'est une des erreurs de tri les plus fréquentes.



Les rendez-vous de la retraite

Du 12 au 17 novembre 2018

L'Agirc et l'Arrco organisent pour la 3^e année consécutive les "Rendez-vous de la retraite" du 12 au 17 novembre 2018.

Objectifs de cet événement

- Aller à la rencontre des assurés pour répondre de façon personnalisée et gratuite à toutes leurs questions.
- Informer sur les services en ligne.

Retrouvez le programme complet de la semaine sur rdv-retraite.agirc-arrco.fr.

Appel - agents recenseurs

Un nouveau recensement est prévu en 2019. Il se déroulera du 17 janvier au 16 février. Pour cela la mairie recrute 5 agents vacataires. Une formation préalable leur sera dispensée. Cette mission donnera lieu à rémunération et au remboursement de frais de déplacement ; la somme pouvant revenir à chaque agent s'inscrit dans la fourchette 550 € -750 € net, en fonction du nombre de logements visités et d'habitants recensés. Les personnes qui sont intéressées doivent se faire connaître rapidement au service Accueil de la mairie.

Les événements de votre village

31 octobre au 17 novembre

"Villaz durant la guerre"
Exposition à la bibliothèque

8 novembre

- Assemblée générale du FJEP à 20h Salle des Fêtes
- Club de lecture à la bibliothèque 18h30-20h

10 novembre

Visite de l'exposition avec Jean Pellarin à la bibliothèque 10h

11 novembre

- Cérémonie au monument aux morts 10h15 précises
- Ouverture exceptionnelle de la bibliothèque 9h-12h pour l'exposition "Villaz dans la grande guerre"

12 au 18 novembre

Artyshow, dans les commerces et à Bon Attrait

17 au 18 novembre

Artyshow, à la salle des fêtes

21 novembre au 5 décembre

"Cicatrices de guerre"
Exposition à la bibliothèque

25 novembre

Concert à l'église par L'écho du Parmelan à 18h

8 décembre

"En attendant Noël": Librairie éphémère et animations à la bibliothèque 10h-18h30

15 décembre

Marché de Noël, organisé par l'APE